



Bonjours.je vie en france depuis pas mal d'année j'ai un récépiss

Par **Soufiane hdidou**, le **11/05/2017** à **18:19**

Bonjours.je vie en france depuis pas mal d'année j'ai un récépissé de 3moi renouvelable depuis 2015, je suis enceinte de 5mois et je suis pas marié papa est son papier j'ai deux questions à posé la première ,si le papa va déclaré son enfants à la mairie est ce que il peut avec un pasport étranger?et ce que j'ai le droits à une prime de naissance et des allocations familiale? Je vous remerci d'avance pour pour votre aides

Par **youris**, le **11/05/2017** à **22:42**

bonjour,
de déclarer son enfant à la mairie ne permet pas d'obtenir automatiquement un titre de séjour. le père doit prouver qu'il participe à l'entretien et à l'éducation de son enfant, ce qui suppose des revenus.
pour avoir un passeport, il faut le demander à l'administration du pays dont on a la nationalité. vous pouvez prétendre aux prestations familiales si vous êtes en situation régulière.
salutations

Par **Soufiane hdidou**, le **11/05/2017** à **23:27**

Merci pour votre réponse,mais je pense que j'ai pas était claire,le papa il a dega son passeport marocain mais j'ai peur du moment ou il va déclaré sa fille avec un passport étranger en lui fait des problemes ou en accepte pas sa déclaration.Et en se qu'il me concerne j'ai un récépissé de demande de titre de séjour.
Je vous remerci infiniment pour votre aide

Par **bouzater**, le **16/05/2017** à **20:15**

bonjour je suis residente depui plus de 16 ans et j'aimerais demande la nationalite francaise

Par **youris**, le **16/05/2017** à **20:22**

bonjour,

vous pouvez consulter ce lien:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2213>

salutations